

## Intervention de Jean-Marc Berlière

Jean-Marc Berlière

---

### Citer ce document / Cite this document :

Berlière Jean-Marc. Intervention de Jean-Marc Berlière. In: La Gazette des archives, n°225, 2012. Archives et archivistes sous le regard de l'historien et La loi sur les archives de 2008 et ses conséquences. pp. 39-47;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2012\\_num\\_225\\_1\\_4883](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_225_1_4883)

---

Document généré le 15/03/2017

Je m'intéresse depuis trente ans à un objet d'étude particulièrement « sale », politiquement incorrect et donc sans légitimité scientifique : la police. J'aurais travaillé sur n'importe quel autre sujet, l'imaginaire sexuel du boucher chevalin ou les répercussions psychologiques des transformations haussmanniennes sur la population parisienne, je pense que j'aurais eu beaucoup plus de considération.

Mais pendant vingt ans j'ai senti ce regard en coin réservé à celui qui s'intéresse aux « poubelles de l'histoire » ! Pour les uns, j'étais un naïf manipulé par une institution qui, comme chacun sait, excelle dans cet exercice et incarne la répression, des gens qui étaient/sont « pires que les SS ». Pour les autres, mon intérêt était forcément politiquement suspect, ce que j'ai compris lorsqu'un étudiant m'a dit un jour, en réaction à un sujet d'étude que je lui proposais : « *je ne peux pas passer pour un "faf" auprès des autres !* » S'intéresser à la police vous catalogue à l'extrême droite... Heureusement que les gens qui travaillent sur le génocide ne sont pas systématiquement assimilés aux génocidaires !

En réalité, je me demande toujours comment on peut interroger l'État et la société sans s'intéresser à la police, et bien sûr à ses archives. Je n'avais aucun rapport *a priori* avec la police, aucun policier ni gendarme dans ma famille, pas de victime non plus, rien. Tout simplement, mon âge fait que j'ai été élevé dans une université largement dominée par la *vulgate* marxiste – qu'on songe à Le Roy Ladurie, F. Furet, A. Soboul, M. Agulhon... – et où il n'y avait pas de sujet plus légitime que la classe ouvrière. Comme je travaillais donc sur ce sujet, j'ai été amené à m'intéresser de plus en plus à ces rapports de police que je consultais régulièrement. Après avoir examiné pendant des mois les rapports d'un commissaire de la police spéciale des chemins de fer, j'ai eu évidemment envie d'en savoir plus sur cette fonction, ce personnage, son recrutement, sa formation, sa rémunération, etc. Avec une immense naïveté, j'ai cherché dans les bibliothèques, persuadé que comme pour l'Église ou l'armée, j'allais pouvoir lire des thèses conséquentes sur la police. C'est ainsi que j'ai découvert un trou noir historiographique : en dehors des ouvrages bien particuliers, il est vrai,

rédigés par les policiers eux-mêmes, police et policiers étaient des inconnus pour la recherche historique.

À cette tare originelle, j'en ai ajouté une seconde depuis une quinzaine d'années, que je paie parfois de lettres d'insultes dans ma boîte aux lettres, en choisissant de travailler sur la période de l'Occupation, à partir des archives de la police. Je peux vous dire que cette masse d'archives inexploitées donne une image singulièrement différente de cette période, par rapport à celle que véhiculent les ouvrages de Noguères ou de Guérin, et le fameux *Dictionnaire de la Résistance*, dont certains articles sont d'une rare indigence et vacuité faute d'être nourris des recherches nécessaires.

Vous l'aurez compris, je suis un « positiviste militant », un « archivore » sans négliger pour autant les autres sources, mais nourrissant une méfiance systématique à l'égard des témoignages. L'importance centrale des archives, bien évidemment critiquées et croisées, est fondamentale pour moi, parce que je suis obsédé par la preuve et son administration, que rien ne me choque davantage que les légendes convenues. Par exemple, si je respecte infiniment le martyr du jeune otage fusillé Guy Môquet, cela me choque qu'on puisse par un raisonnement téléologique absurde et par instrumentalisation politique le qualifier de résistant, ce qui m'a amené à poser la question, évidemment scandaleuse dans la société française, de l'entrée et du rôle du parti communiste dans la Résistance ; c'est ce qui m'a amené à démonter ces vieilles légendes, comme celle de la « double ligne », celle d'un Charles Tillon, rebelle à la ligne et au « centre » appelant à la résistance à Gradignan avant même le général de Gaulle.

Un plaidoyer constant pour les archives est donc pour moi un combat militant. C'est à ce titre que j'ai accepté d'être le commissaire scientifique de l'exposition « *Fichés* » organisé par le service culturel et éducatif des Archives nationales, dont je me félicite qu'elle soit un succès, avec des dizaines de milliers de visiteurs non historiens qui ont l'occasion d'y découvrir ce que sont les archives. L'exposition, d'ailleurs prolongée, permet de faire partager, à partir de documents « bruts » et plutôt arides, cet extraordinaire privilège de l'historien qui peut, avec elles, voyager dans le temps, entrer dans la réalité d'une époque, de pratiques, de vies que permettent tous ces documents. C'est une occasion unique de faire partager cette passion. Le fichage, ce fantasme très répandu en France et qui suscite énormément d'idées fausses, peut y être considéré autrement et notamment comme une quête fascinante de l'identité. Si les visiteurs ont été sensibles à cette dimension, s'ils osent à l'avenir franchir la

porte des Archives publiques qui constituent la véritable maison de l'histoire, je serai pleinement heureux.

Depuis le début des années 1990, je me suis investi, notamment avec le concours d'archivistes comme Danielle Neirinck, pour qu'une institution qui avait une vision extrêmement caricaturale de la recherche historique, la police, verse ses archives. Certains avaient déjà commencé bien avant mais désormais c'est chose faite. Pour le reste, je me suis battu pour l'ouverture et l'accès à ces archives, dont on nous répète toujours soit qu'elles n'existent pas soit qu'elles sont « interdites », ce qui est évidemment parfaitement faux.

Je le rappelais l'autre jour, lors de la soutenance d'une thèse que dirigeait Olivier Wieviorka et qui va bouleverser notre connaissance dans l'affaire dite « des Glières » ; c'est en 1983 que Robert Badinter, alors Garde des Sceaux, permit l'accès aux séries judiciaires (cotes Z5 et Z6), c'est-à-dire les archives des chambres civiles et des cours de justice statuant sur la « collaboration » après guerre, donc aux enquêtes et dossiers des policiers. Ce qui est assez curieux et surprenant, c'est que les historiens héritiers et « propriétaires » de l'histoire de la Résistance, qui se plaignaient amèrement de l'absence d'archives, se sont bien gardés d'aller plonger dans ces archives-là, qui les auraient sans doute amenés à nuancer leurs propos.

La deuxième étape se situe en 1993 et là je dois confesser un privilège inattendu et inespéré à l'époque : invité à participer à un colloque pour les 50 ans du rétablissement de la légalité républicaine, on me confia la question de la police. J'expliquai poliment à P. Messmer qui présidait alors l'Institut Charles de Gaulle, co-organisateur du colloque, que ma tâche était impossible sans accès aux archives. Deux jours plus tard, je reçus une lettre signée de Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, sésame extraordinaire pour accéder aux archives de l'épuration notamment dans la citadelle que constituaient encore les archives de la préfecture de police, où j'ai pu travailler dans des conditions exceptionnelles. En six mois environ, alors que j'habitais loin de Paris, j'ai pu consulter des milliers de dossiers et mettre au jour les mécanismes, les abus, injustices, lacunes, erreurs d'une épuration que l'on niait systématiquement. Désormais, la « circulaire Jospin », puis la loi de 2008 permettent d'accéder très libéralement à des archives qui auparavant « n'existaient pas » : ce qui est assez inouï quand on se remémore la situation qui était celle des décennies précédentes. Paradoxe : alors que jamais les archives n'ont été aussi ouvertes, les historiens les ont quasiment désertées.

Mon troisième combat est pour le recours systématique, indispensable, réel aux archives, pour les doctorants et pour les chercheurs. Je reçois toutes les

semaines des e-mails ou des coups de téléphone de doctorants – qui n'osent même pas dire à leur directeur de recherche qu'ils m'ont contacté – pour me demander comment procéder pour accéder à des archives dont la dispersion, la localisation, le classement (les inventaires !) répondent à des histoires complexes et peuvent légitimement décourager le chercheur pressé. Mais des historiens un peu atypiques peuvent faire ce travail, à mon sens essentiel, grâce à une révolution documentaire et heuristique, qui se traduira par une révolution historiographique concernant l'histoire de l'Occupation, de la Collaboration, de la Résistance, jusqu'ici assez souvent manichéenne, édifiante, engagée et même pétrifiée par le respect à l'égard d'acteurs devenus des témoins professionnels, qui depuis des dizaines d'années, n'ont cessé de formuler mensonges et contre-vérités. Le détour par une archive de la gendarmerie est terrible pour les légendes concernant par exemple les bilans des attentats : les « 80 morts allemands au Rex », les centaines de soldats agressés, « grenadés » apparaissent comme les légendes que jamais des historiens professionnels n'auraient dû reprendre à leur compte et contribuer à propager. Je comprends parfaitement que les résistants qui ont posé les bombes ou jeté une grenade ne soient pas restés sur place pour compter les morts mais je ne comprends pas que des historiens professionnels ne se soient jamais donné la peine de consulter ces archives pour découvrir la vérité. Par exemple que sur quatre ans d'Occupation, sur toute la région parisienne, à peine une soixantaine d'Allemands ont été victimes d'attentats, c'est-à-dire que les pertes militaires infligés aux Allemands sont très inférieures au nombre de soldats exécutés à la suite de leur condamnation par les tribunaux militaires allemands.

Je voudrais revenir sur le problème de la désertion des Archives. Je ne trouve pratiquement plus de collègue quand je me rends dans les services d'archives. Pourquoi ? Notons qu'on n'y trouve plus non plus d'étudiants. Je voudrais signaler tout de même la catastrophe que représente le LMD (licence, master, doctorat), la disparition de fait de la maîtrise qui produisait souvent des mémoires de très grande qualité et le principe de la thèse en trois ans : un an pour trouver son sujet, mettre au point deux ou trois concepts, trouver une problématique et déterminer une liste de sources ; un an pour se plonger dans ces sources identifiées présentant souvent des masses documentaires considérables dont on ne creuse – superficiellement, comment pourrait-il en être autrement ? – qu'une infime partie ; un an enfin pour rédiger dans l'urgence, et souvent maladroitement faute de pratique de la rédaction qui disparaît de l'enseignement secondaire. Parfois les résultats sont intéressants, mais en général les « nouvelles » thèses donnent une impression de « ni fait ni à faire », laissent un goût d'inachevé et engendrent déception et frustration.

Je suis étonné de tous ces historiens qui n'ont jamais mis les pieds aux Archives, qui écrivent des « synthèses »... La vulgarisation est nécessaire et c'est un vrai travail mais ce n'est pas en répétant les ouvrages précédents, avec les mêmes erreurs et fables, que l'on fait progresser la connaissance et qu'on fait de l'histoire. Regardez donc les invités habituels des débats et des médias, les « experts » sollicités pour donner une caution scientifique après un feuilleton télévisé, et qui ne donnent que leur avis et répètent les mêmes fables parce que ces « spécialistes » ne sont pas allés aux Archives depuis des décennies et cela se ressent dans leur propos, mais qui s'en soucie puisqu'ils confortent une histoire officielle, des croyances convenues ?

La responsabilité de certains collègues est à souligner, qui découragent les étudiants d'aller chercher dans des Archives qu'eux-mêmes ne connaissent pas, ne fréquentent pas et parfois méprisent. Que penser d'un collègue qui écrit que la « trop grande richesse documentaire » et la recherche archivistique « tarissent et appauvrissent la réflexion ». Voilà qui est bien extraordinaire : un chercheur qui « s'exposerait /céderait » aux archives ne serait plus capable de réfléchir. Il est vrai que l'on conceptualise et théorise bien mieux lorsque l'on n'a pas à travailler sur des archives, parce qu'on ne se heurte pas à une réalité tout de même extrêmement complexe. L'avantage des théories, me semble-t-il, c'est justement d'évacuer cette complexité au profit de théories que la confrontation avec les archives infirme.

Enfin comment ne pas dire un mot sur les conditions d'accès et de consultation des archives ? Je souscris entièrement aux paroles de Steven Kaplan. Nous avons tous des anecdotes ubuesques à ce sujet. J'ai vu des gens venus de très loin pleurer devant la banque d'accueil du CARAN parce qu'ils n'avaient pas demandé leurs boîtes à temps, parce qu'une assemblée générale du personnel, un monte-charge en panne ce jour-là rendait leur travail impossible ! Et que dire des jours « normaux » où le chercheur venu de loin, à ses frais à Paris, se retrouve littéralement mis dehors à 16 h 30. L'ouverture des Archives est un vrai problème et une honte vis-à-vis d'étrangers habitués à de toutes autres conditions dans leurs pays.

Un des espoirs que l'on peut nourrir quant à la fréquentation et à la recherche historique dans les archives réside dans l'apparition d'étudiants « atypiques ». Je ne me sentais pas d'avoir des étudiants qu'un doctorat d'histoire menait au chômage et au RMI. Comme certains de mes collègues, j'encadre depuis une dizaine d'années, les recherches doctorales de collègues qui mettront dix ans à faire leur thèse, des retraités qui se lancent dans des projets de recherches et des sujets qu'ils portaient souvent depuis des années et que leur temps libre et

L'ouverture des archives leur permettent de mettre en œuvre. Certes il faut assurer leur formation critique à l'emploi des archives, les initier à la méthode et aux règles de l'histoire, mais quel bonheur, au final, que de travailler sur la Résistance, l'Occupation, une personnalité, un réseau ou un mouvement, un événement, un parti de leur région à partir des archives « de la répression » dont certains collègues m'ont reproché l'usage au prétexte – moral – qu'il s'agissait d'archives émanant des « ennemis de la Résistance » comme si l'historien perdait tout sens critique devant des archives aussi délicates à manier – mais pas plus – que celles de la trésorerie d'un club de football professionnel, mais formidablement riches.

En réalité, les archives de la répression sont des archives extraordinaires. Les policiers de l'époque font plutôt bien leur travail et les fouilles et les perquisitions auxquelles ils se sont livrés donnent accès à des « scellés », c'est-à-dire des documents, des rapports internes originaux, par exemple ceux du parti communiste clandestin, qui ouvrent la porte à quelque chose de très mal connu. J'ai, par exemple, pu remettre la main sur des documents de Maurice Tréand, responsable de la commission des cadres du PC clandestin. Il avait été arrêté le 20 juin 1940 : il devait donc y avoir un rapport et une fouille, dont les produits étaient peut-être conservés dans les archives judiciaires. Imaginez mon émotion lorsque j'ai enfin mis la main sur ces scellés et découvert qu'ils contenaient, entre autres, des notes listant les arguments de Tréand auprès de la *Propaganda Staffel* pour obtenir la réparation de *l'Humanité* : la dénonciation « du juif Mandel », l'affirmation de la responsabilité des sabotages de l'armement français, et cette phrase étonnante entre toutes : « si vous êtes là [à Paris], c'est un peu grâce à nous ». Évidemment, de telles archives changent toute la perspective mais c'est aller contre tous les courants, contre tout le poids de la légende et d'une légitimité qui s'est construite, depuis 1945, sur une négation constante des faits. À partir de là, vous comprenez que l'on a une vision totalement différente de la Résistance, une vision que je qualifierais de plus humaine. En dehors de quelques hommes qui mourront, sans parler comme Jean Moulin, ou se suicideront pour éviter de parler comme Pierre Brossolette, pratiquement tous les Résistants arrêtés par la police ont parlé. Ce sujet tabou, stigmatisé avec violence dans les rangs résistants – par ceux qui n'ont pas été arrêtés ou torturés – rend leur humaine condition à des hommes et des femmes qui n'étaient pas faits d'acier. De même, le sexe et l'argent, sujets tabous s'il en fut, jouent un rôle important, parfois essentiel dans l'engagement, les choix, et un certain nombre d'affaires, notamment les chutes, trahisons, délations qui constituent ce que certains appellent les « mystères de la Résistance ». Dans le *Dictionnaire de la Résistance*, aux entrées

« argent » ou « amour », on ne trouve que des articles très édulcorés : les résistants étaient jeunes, ils avaient certes des désirs et des tentations qu'ils surmontaient ou sublimaient au nom de l'engagement et du sentiment patriotique, bien entendu. Un autre exemple tient aux « tortures » évoquées et étudiées par quelqu'un qui n'est manifestement pas familier des archives et des interrogatoires...

Face aux deux obstacles essentiels que constituent pour la recherche une masse documentaire décourageante et une dispersion, un classement, une localisation sources d'impasses, fausses pistes, de temps perdu... la solidarité et la communication entre chercheurs, et entre chercheurs et archivistes constituent des solutions non négligeables que personnellement j'engage tous mes « étudiants » à pratiquer avec loyauté, ouverture d'esprit et générosité. Des libellés sibyllins de cartons dans les inventaires, de vraies erreurs de classement, une méconnaissance par les archivistes des contenus de leurs fonds qu'ils n'ont pas le temps d'inventorier sont de réels obstacles à la recherche. Dès lors que l'on a accès et que l'on travaille sur un fonds, une série, que l'on y découvre des choses inattendues, surprenantes, il est facile, indispensable de les signaler aux archivistes, de les indiquer aux chercheurs dont on peut penser *a priori* qu'ils seront intéressés par le contenu de cartons qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'ont pas le temps d'inventorier, qu'ils ont écartés faute de connaître leur contenu réel. Comme l'avait tenté Steven Kaplan dans le grand minutier à propos des boulangers, des céréaliers, meuniers..., les chercheurs, dignes de ce nom, n'hésitent pas à diffuser et partager leurs découvertes. C'est dire l'importance stratégique de la machine à café et des échanges informels entre « clients » des Archives : c'est ainsi que l'information circule au profit de tous dès lors que ces pratiques sont réciproques : j'en ai fait une règle obligatoire pour les gens dont j'encadre ou guide formellement ou clandestinement les recherches. Face aux masses d'archives non exploitées, l'égoïsme jaloux, le secret ne sont plus de mise : personne n'est capable de tout lire ou de tout trouver... ! Le revers de la médaille est parfois inattendu : j'ai travaillé seul une décennie sur des archives que personne n'avait jamais consultées, des liasses jamais ouvertes. Sentiment enivrant et parfaitement égoïste. La richesse et la complexité de ces archives dont j'ai mis des années à comprendre l'édification, le classement, la localisation, le contenu m'ont amené à vanter ces fonds, à contribuer à leur ouverture, multiplier conseils, encouragements. C'est ainsi que les Archives de la préfecture de police où j'ai pu, des années durant, travailler dans la solitude et la peur d'être oublié et enfermé le week-end, sont désormais embouteillées au point qu'il est difficile d'y trouver une place !



Nous avons évoqué la tension entre les trois C – collecte, conservation, communication –, il est de fait qu’il fut un temps où plus on communiquait et moins l’administration versait. Fouché disait que « la force de la police, c’est qu’on ignore ses faiblesses ». Les policiers sont généralement persuadés que la source de leur pouvoir réside dans cette aura d’ubiquité et d’omniscience dont on les affuble. C’est ce qui rend ces archives fascinantes et... tentatrices : le risque de cette communication très libérale tient aux dégradations physiques de documents uniques et fragiles et aux disparitions liées au caractère sensible, intime d’archives qui touchent familles, descendants, parents ou militants....

Comment résoudre cette quadrature du cercle, comment ouvrir, libéraliser, encourager les citoyens à fréquenter des Archives sans risquer de voir des pertes irréparables ?

Sur ces problèmes et bien d’autres, les choses ne peuvent avancer que par la concertation et des rencontres comme celle d’aujourd’hui à laquelle vous m’avez fait l’honneur de m’inviter.

Jean-Marc BERLIÈRE

Historien des polices, professeur émérite à l’Université de Bourgogne,  
commissaire de l’exposition « Fichés » présentée aux Archives nationales

ANNEXE

**Bibliographie**

BERLIÈRE (Jean-Marc), « Les archives policières : des archives interdites ? Des archives spéciales ? », *revue électronique de Science-Po : Histoire@politique*, mai 2009.

(<http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-2-page-94.htm>)

BERLIÈRE (Jean-Marc), « Archives de police / historiens policés ? » *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 48 – 4 bis, 2002, p. 57-68.

(<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/liens/single.php?id=2509>)

BERLIÈRE (Jean-Marc), « Des archives pour quoi faire ? », *Le Débat*, n° 115, mai-août 2001, p. 118-124.

(<http://www.cairn.info/revue-le-debat-2001-3-p-118.htm>)